

Réponse de Monsieur le Maire

M. LE MAIRE : M. le conseiller municipal, ainsi que j'en ai informé les parents d'élèves lors d'un rendez-vous récent que je leur ai accordé avec M. OUDJEBOUR, le 2 octobre dernier, nous avons pris et j'ai pris la décision de maintenir le système de ramassage scolaire par navette sur le Quai de la Marne. En effet, les difficultés de circulation liées aux travaux actuels sur le quai Pierre Brossolette, puis aux futurs travaux de rénovation du Quai de la Marne d'ici deux ans nous ont amenés à revoir notre position sur cette période. La navette poursuivra donc son activité afin de garantir la sécurité des enfants et d'éviter de grossir un trafic déjà important.